

# **RIDDES**

# La Vidondée, maison d'habitation

Pré-analyse du 1er avril 2009

Alessandra Antonini Marianne de Morsier

Rapport du 27 avril 2009



Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques, rue Pré-Fleuri 12 - 1950 Sion Tél. 027/322 29 24, Fax 027/322 37 26

E-mail: info@terasarl.ch, a.antonini@terasarl.ch, o.paccolat@terasarl.ch

## Le cadre du mandat

Notre bureau a été mandaté par le Service des Bâtiments, monuments et archéologie, à la demande de MM. Renaud Bucher, conservateur des monuments, pour effectuer une analyse préliminaire de la maison d'habitation qui jouxte la grange de la Vidondée à Riddes. Il s'agissait d'étudier notamment la subdivision horizontale du bâtiment, le degré de conservation de la substance primitive remontant à la fin du XIVe siècle ou au début du XVe siècle (cf. rapport de F.-O. Dubuis et A. Lugon, 1986), ainsi que l'insertion chronologique de la cage d'escalier et de la charpente du toit.

Lors de notre intervention, les locaux étaient encore utilisés. Aucun sondage n'a ainsi été effectué. Les prélèvements pour une datation par dendrochronologie des poutres ont été remis à plus tard (après les démontages des différents revêtements récents).

Cette analyse préliminaire a néanmoins permis d'acquérir une première idée de l'évolution architecturale du bâtiment, une base de travail qu'il faudra compléter lors des travaux de rénovation du bâtiment.

L'étude archéologique de terrain a été effectuée le 1er avril 2009 par Alessandra Antonini et Marianne de Morsier. Notre documentation comporte une partie descriptive succincte ainsi qu'une partie graphique (photographies numériques, plan schématique des différents niveaux).

# Résultats principaux

L'aspect extérieur et la structure interne du bâtiment sont déterminés pour l'essentiel par deux phases de constructions. La phase primitive est encore extraordinairement bien conservée au niveau des crépis, du plafond du rez (à vérifier) et de la charpente. Les ouvertures en façade ont cependant pratiquement toutes été modifiés ou bouchées (cf. le descriptif des étages).

Lors d'une phase de restructuration liée sans doute à un changement d'affectation, la subdivision interne du bâtiment a été modifiée par la construction d'un mur de refend et d'une cage d'escalier. En outre, le niveau des étages a partiellement été modifié. A la cave, le sol est exhaussé d'environ 1.5m et le plafond est remplacé par une construction simple située plus haut. Au rez, le sol est remplacé à la même hauteur, le plafond (caissons profilés avec remplage en bois) est conservé. A l'étage, le niveau du sol est maintenu, mais le plafond est abaissé afin de créer, sous l'ancienne charpente du toit, des combles utilisables. L'emplacement actuel des fenêtres appartient pour l'essentiel à cette phase de restructuration.

Au départ, le bâtiment était composé d'une cave (h. env. 3.5m), d'un rez boisé (h. 3m), d'un étage crépi (h. 4m) et d'un sous-toit non utilisable. La cave et l'étage n'étaient pas subdivisés. Au niveau du rez boisé, des galandages en bois pourraient cependant avoir existés (à vérifier après démontage des doublages récents). Les étages étaient vraisemblablement reliés par un escalier en colimaçon dont la cage était adossée contre la façade nord. Le piédroit occidental (avec niche au raz du sol) qui soutient l'escalier actuel et la pierre d'ancrage au niveau des combles sembleraient faire partie du mur occidental de ce corps saillant.

## Eléments appartenant à la phase primitive :

- Cave: Les 3 fenêtres à contrecoeur oblique, les trois ouvertures (ou niches) similaires qui apparaissent au ras du sol, ainsi que la porte dans le mur nord (la base des piédroits). Le solivage composé de 9 poutres orientées nord-sud (négatifs conservés dans les parois) devait servir de sommier à un deuxième solivage plus serré orienté est-ouest.
- Rez : L'accès principal devait se situer à l'emplacement occupé actuellement par la porte d'entrée et la fenêtre contiguës (désaxement du à l'escalier en colimaçon). Une porte secondaire existait dans la façade orientale (latrines ?). Deux ouvertures géminées sont attestées dans le mur nord, une troisième a probablement été transformée en armoire murale. (Si les ouvertures géminées sont vraiment des fenêtres, la grange devrait être plus récente ; la fonction de niche ne peut pas être exclue).

Sur la base des poutres visibles dans le vestibule, le plafond est probablement encore entièrement conservé (sauf à l'emplacement de la cage d'escalier). Il s'agit d'un plafond à caissons constitué de 6

poutres nord-sud et 4 poutres est-ouest formant des rectangles d'environ 120 x 220cm. Dans ce cadre, les planches du plafond et le lambris des parois étaient insérés. Le sol était sans doute également en bois, les planches insérées dans des solives basses. La cheminée du rez se situait dans l'angle sud-ouest. Le manteau au-dessus du foyer a été démoli au niveau de l'étage, mais la conduite existe encore au niveau des combles.

- Etage : La porte surmontée d'un arc brisé visible en façade nord constitue l'entrée de l'étage. Elle devait être accessible depuis la cage d'escalier en colimaçon. Une grande baie (géminée ?) est attestée dans la façade ouest, une porte donnant sur une galerie dans la façade est. Le foyer de la salle se situait au milieu de la paroi sud (à côté du canal de la cheminée du rez). La trace du manteau de cheminée est encore conservée aux combles. (Le plafond mis en place lors de la restructuration du bâtiment respecte encore ce manteau montrant que celui-ci a été conservé dans un premier temps.)

La grande salle était entièrement recouverte d'un crépi de type anhydrite soigneusement lissé. Ce crépi est encore conservé au niveau des combles et de la cage d'escalier (ev. aussi derrière des labris récents ?). Le sol, vraisemblablement un plancher recouvert d'un radier avec chape de mortier, était légèrement plus haut (15cm) que la surface du sol actuel.

Le plafond était constitué d'un solivage orienté nord-sud composé de 4 poutres (l. 25 x h. 50cm) moulurées sur leur face inférieure. Ce solivage servait de sommier à un deuxième solivage orienté est-ouest composé de 4 poutres de taille plus petite. Dans (ou sur) celles-ci les planches du plafond devaient être fixées. Ce dernier se situait directement sous les fermes.

- Toit : La charpente du toit était composée d'une panne sablière (aujourd'hui partiellement remplacée), d'une panne faîtière et de deux fermes. Des chevrons seul un tronçon est encore en place, pris dans le manteau de cheminée.

# **Descriptif des Etages**

## Sous-sol

## Cave ouest

#### Paroi nord:

- 3 négatifs de poutre (1. 20 x h. 30 x prof. 40cm, espacement entre 90 et 100cm), uk à environ 70cm sous le plafond. D'origine dans la maçonnerie. Le crépi monte jusqu'au ok des poutres.
- 1 fenêtre: montant maçonné, linteau formé par une grande dalle horizontale sur toute la profondeur du mur, contrecœur oblique. Le jour formé par une ouverture horizontale rectangulaire (l. 80 x 25cm) située directement sous le linteau (actuellement obstrué par l'escalier qui longe la façade et monte au rez). D'origine dans la maçonnerie.
- L'arc de la porte, contemporain du mur de refend, perce la maçonnerie du mur nord.

#### Paroi ouest:

- 2 fenêtres identiques à celle de la paroi nord, avec un linteau formé par une grande dalle horizontale (fissuré?) sur toute la profondeur du mur et contrecœur oblique. Les deux ouvertures sont d'origine. Leur vide est partiellement bouché (au nord par de la maçonnerie, au sud par un amas de pierres).
- Entre les deux fenêtres, 1 ouverture (ou niche?) dont le linteau est visible à 30cm du sol. Linteau formé par une dalle horizontale (distance entre l'uk de ce linteau et l'uk du linteau des fenêtres =130cm), piédroits perpendiculaires à maçonnerie, profondeur 80cm jusqu'à un bouchon (ou le fond d'une niche?). La tablette de cette ouverture se situe plus bas que le sol actuel (environ 150cm plus bas s'il s'agit d'une porte?). Cet aménagement semble d'origine dans la maçonnerie (à vérifier).

#### Paroi sud

• 3 négatifs de poutre (l. 20 x h. 30 x prof. 40cm, espacement entre 90 et 100cm), uk env. 70cm sous plafond. D'origine dans la maçonnerie. Au-dessus des négatifs, le mur s'amincit, comme

si la maçonnerie devait plaquer la solive de rive d'un 2<sup>e</sup> solivage d'orientation est-ouest, posé sur le premier et soutenant le plancher primitif du rez.

#### Paroi est:

- Mur de refend : maçonnerie différente de celle des murs extérieurs ; bute aux deux extrémités contre la maçonnerie primitive.
- Meurtrière d'aération s'évasant vers l'est ; d'origine dans cette paroi. L'ouverture ne peut pas avoir fonctionnée avec le plafond primitif (qui passerait en travers).
- Porte : d'origine dans cette paroi. Le sommier de l'arc est encastré dans la maçonnerie de la paroi nord primitive. Cette porte ne peut pas fonctionner avec le plafond primitif (qui passerait en travers).

# Sol:

• Sol de terre battue : clairement plus haut que le sol primitif (cf. ouverture de la paroi occidentale).

#### Plafond actuel:

• Solivage est-ouest (espacement 20cm) avec entrevous maçonné. Posé sur la paroi est et percé dans la paroi ouest (dernière solive au sud pourrie). Contemporain de la paroi de refend.

#### Cave est

#### Paroi nord:

- Cage d'escalier : maçonnerie semblable à celle de la paroi de refend ; bute contre la paroi est et délimite la cage d'escalier (on distingue deux poutres qui dépassent dans ce local et doivent soutenir les marches ?)
- Porte probablement d'origine dans cette maçonnerie, mais modifiée et agrandie par la suite (le seuil est plus court que l'ouverture actuelle). L'ouverture actuelle remplace sans doute une porte arquée comme celle du mur de refend.

#### Paroi sud:

• Suite de la paroi observée dans la cave voisine : 5 négatifs de poutres (partiellement bouchés) constituant l'empreinte du solivage soutenant le plafond primitif.

#### Paroi est:

- Fenêtre : ne peut pas fonctionner avec la hauteur du solivage primitif (qui passerait en travers). Perce probablement la maçonnerie primitive. A vérifier.
- 2 ouvertures (ou niches) contiguës (l. 80cm, prof. 85cm jusqu'à un bouchon, h. inconnue) dont le linteau émerge à environ 50cm du niveau du sol actuel. Ses deux ouvertures fonctionnent visiblement avec un sol plus bas et avec un espace sans cage d'escalier. Elles font face à une ouverture semblable aménagée dans le mur occidental de la cave voisine.

#### Sol:

• Sol de terre battue : clairement plus haut que le sol primitif (cf. ouverture de la paroi orientale).

#### Plafond:

• Solivage nord-sud surmonté d'un plancher. Un sommier est-ouest calé par un pilier soutient les solives. Les poutres sont visiblement de récupération. Le plafond semble postérieur à la paroi de refend.

# Cage escalier

#### Vestibule:

- Porte d'entrée: reprend probablement l'emplacement de la porte primitive. Celle-ci a cependant dû être transformée (exhaussée), car l'arc actuel ne peut fonctionner avec le solivage primitif plus bas. Une niche visible à l'extérieur au ras du sol indique un seuil situé env. 1.5m plus bas.
- Sous l'escalier : la paroi est (mur façade) et la cloison sont visibles plus bas qu'ailleurs. Ici, le sol n'a pas été remblayé si haut qu'ailleurs.
- Sol en terre battue.

# Palier entre caves et rez – paroi nord :

• Ouverture géminée (ou niches ?) : largeur du vide 70cm, du montant médian 40cm, hauteur 110cm (linteau visible depuis le palier supérieur). Restes d'un crépi contemporain de part et d'autre de l'ouverture. Le solivage de l'escalier est pris d'origine dans le bouchon de cette ouverture et casse partiellement le montant médian.

## Palier entre caves et rez – paroi est :

 Ouverture perçant la maçonnerie primitive. Côté façade, cette fenêtre reprend l'emplacement d'une porte au linteau arqué donnant accès au rez primitif (état sans cage d'escalier).
L'embrasure nord crépie de cette porte coexiste avec l'ouverture géminée de la paroi nord et est antérieure au bouchon de celle-ci.

# Rez-de-chaussée

#### Pièce nord- ouest

• Crépie, plafond doublé de pavatex. Impossible d'analyser.

#### Pièce sud-ouest

• Pas pu visiter. En façade, les fenêtres ouest et sud reprennent des ouvertures plus anciennes. A vérifier.

#### Pièce sud

- Parois doublées, plafond doublé de pavatex. Impossible d'analyser.
- En façade, une grande dalle à 20cm au-dessus de la fenêtre actuelle semble marquer le linteau d'une ouverture plus ancienne. A gauche de la fenêtre, une grosse poutre sort du mur. C'est probablement l'ancrage de la paroi de refend postérieure à la maçonnerie d'origine.

#### Pièce sud-est

- Parois boisée de lames larges, plafond boisé d'un lambris étroit récent.
- L'armoire murale remplace une ancienne ouverture percée dans la maçonnerie d'origine (cf. façade est).
- En façade, une fenêtre bouchée est visible à l'est de l'actuelle.

#### Vestibule

#### Paroi nord:

• Grande ouverture qui englobe la porte d'entrée et une fenêtre contiguës : aménagement vraisemblablement contemporain de la cage d'escalier actuelle. Ce grand percement pourrait être dû au déplacement vers l'ouest de la porte primitive dont l'emplacement était dicté par l'escalier en colimaçon.

#### Plafond:

- Poutre nord-sud moulurée, contre le mur de refend. En parallèle à celle-ci, à une distance d'environ 120cm, une 2<sup>e</sup> poutre moulurée. Le rythme se poursuit vers l'est avec une troisième et quatrième poutre (sciées à ras de l'escalier). Hauteur totale de ces poutres 45cm. Sur leur face latérale (à 15cm du bas et 26cm du haut de la poutre), une rainure (h. et prof. 3cm) permet d'encastrer les planches du plafond. La poutre de rive sert de cadre et a une plus grande hauteur.
- Poutre de rive est-ouest moulurée, contre la paroi nord (extrémité orientale sciée lors de la création de la cage d'escalier actuelle). Même rainure latérale pour le plafond ; sur la tranche inférieure, une rainure semblable (largeur et prof. 3cm) pour l'encastrement d'une paroi boisée. Une 2<sup>e</sup> poutre parallèle est englobée dans la maçonnerie de la cage d'escalier.
- Sur la base des poutres visibles dans le vestibule, le plafond primitif du rez (antérieur à la construction de la cage d'escalier) est constitué de 6 poutres nord-sud et 4 poutres est-ouest formant des caissons d'environ 120 x 220cm. Dans ces caissons étaient insérés les planches du plafond et le lambris des parois. Le plafond est probablement encore entièrement conservé

sous les doublages récents. Le sol du rez était sans doute également en bois, les planches insérées dans des solives basses.

# Cage escalier – palier – paroi nord

- Au ras du palier, le linteau de la fenêtre géminée (vraisemblablement une dalle).
- Au-dessus, une ancienne porte(?) condamnée entourée de son crépi de type anhydrite soigneusement lissé. Ce crépi entoure une ferrure (ancrage ou fermeture de porte). La poutre soutenant l'escalier est posée d'origine dans le bouchon de la porte.
- Entre le linteau de la fenêtre géminée et la porte appartenant déjà à l'étage (=grande salle crépie), une bande de 70cm de hauteur se distingue par un crépi moucheté qui recouvre le bord des crépis du rez et de l'étage. Cette bande correspond à l'épaisseur occupée par le plafond à caisson du rez et le sol primitif de l'étage (vraisemblablement un plancher sur solivage recouvert d'un sol en mortier).

# Cage escalier paroi est – paliers cave/rez et rez/étage

- Fenêtre surmontée d'une porte donnant vraisemblablement sur les latrines aménagées entre le bâtiment et la grange (cf. les gonds d'une porte en façade). Ces deux éléments percent la maçonnerie primitive et sont contemporains de la cage d'escalier actuelle.
- Ces deux ouvertures remplacent une porte arquée, contemporaine de la phase primitive (sans cage d'escalier) ; une porte latérale secondaire reliant le rez à des latrines ?
- Au sud de cette ancienne porte, apparaît une ouverture bouchée dont le linteau se situe derrière la poutre de rive du plafond à caisson et dont le vide est obstrué par la cage d'escalier. En façade, une ouverture plus étroite est visible au même niveau. Il pourrait s'agir d'une ouverture évasée vers l'intérieur, antérieur à la cage d'escalier (à vérifier).

# Cage escalier – palier entre rez et étage

- Paroi sud : 3 poutres sciées à ras de la paroi. La poutre centrale semble récente (contemporaine de la cage d'escalier), les 2 autres correspondent aux solives du plafond à caissons.
- Plafond : formé de poutres de récupération, en partie moulurées.

## **Etage**

#### Pièce nord- ouest

- entièrement boisée de lames larges ; la porte au sud est d'origine dans le galandage ; la porte nord-est est d'origine dans le mur de refend, tandis que la porte sud-est perce ce dernier.
- L'armoire murale de la paroi ouest remplace une fenêtre (bouchon visible en façade).
- La fenêtre à côté de l'armoire remplace une grande baie probablement géminée appartenant à la phase primitive. En façade, sont visibles, de part et d'autre de la fenêtre actuelle, les montants de l'ancienne ouverture (même largeur que la fenêtre géminée en façade nord). Le linteau arqué est visible depuis les combles.

#### Pièce sud-ouest

- entièrement boisée de lames étroites. Le décrochement dans la paroi sud correspond à l'emplacement de l'ancien manteau de cheminée couvrant le foyer du rez.
- A gauche du manteau de cheminée, la fenêtre reprend l'emplacement d'une ancienne ouverture (porte ?). A vérifier.

#### Pièce sud + dégagement

• Parois crépies, plafond doublé de pavatex, sol lino et plancher. Impossible d'analyser.

#### Pièce sud-est

- Parois et plafond boisés de grands panneaux.
- Armoire mural dans paroi est : hauteur 155cm (10cm plus haut que le plafond actuel). Il remplace une porte (visible en façade) donnant sur une galerie. Celle-ci est attestée par les

négatifs de 3 poutres posées sur leur tranche (l. 7 x h. 30cm) : la 1<sup>e</sup> sous le piédroit sud de la porte bouchée, les deux suivantes de part et d'autre de la porte actuelle). Porte et galerie sont vraisemblablement contemporaines de la phase primitive du bâtiment ; elles ont été remplacées par la porte de latrine contemporaine de la cage d'escalier (le piédroit de la porte remplit le négatif d'une poutre de la galerie).

• La fenêtre sud reprend et modifie une ancienne ouverture (cf. façade). A vérifier.

# Vestibule et cage escalier

- Porte surmontée d'un arc brisé, donnant sur le balcon. Cette porte constitue l'entrée primitive de l'étage. Elle est entourée du crépi lisse qui s'étend aussi dans les combles. Le seuil de la porte se situe au même niveau que l'uk du crépi lisse, mais 15cm plus haut que le sol dallé du palier actuel. Le niveau actuel de l'étage est légèrement plus bas que celui d'origine (vraisemblablement un plancher recouvert d'un radier avec chape de mortier).
- Côté extérieur, à l'ouest au-dessus de la porte, un corbeau pourrait correspondre à une pierre d'ancrage de l'ancienne cage d'escalier desservant les niveaux depuis l'extérieur.

# **Combles**

#### Paroi nord:

- Négatifs de 3 solives orientées nord-sud (l. 25 x h. 50cm x prof. 30cm) pris d'origine dans la maçonnerie. Tout à l'est, la quatrième solive est encore entièrement conservée (solive de rive moulurée sur les deux arêtes et la face inférieures). La limite supérieure du crépi lissé correspond au ok de ces poutres.
- Entre les négatifs des deux solives médianes : Deux piédroits définissent une ancienne ouverture, aujourd'hui bouchée. Accès (d'origine ?) au sous-toit, ou aux combles depuis la cage d'escalier en colimaçon ?
- La sablière sur laquelle reposent les deux fermes de la charpente semble prise dans la maçonnerie primitive du mur nord (seules les extrémités moulurées faisant saillie en façade semblent avoir été remplacées).

#### Paroi ouest:

- 3 ouvertures de type meurtrière, les linteaux formés d'une dalle et situés à des hauteurs différentes (Uk fenêtre = Ok poutre de rive du solivage primitif). Fenêtres d'aération d'origine, l'ouverture centrale agrandie vers le bas.
- Sous la fenêtre sud, subsiste le négatif de la solive de rive nord-sud surmontée du négatif d'une solive plus petite orientée est-ouest (l. 15cm x h. 20cm). Ce deuxième niveau de solivage devait soutenir le plafond. Le mortier du mur collé contre les deux solivages superposés montre que la charpente du plafond était en place avant de terminer le couronnement des maçonneries et poser la charpente du toit.
- Au ras du sol, linteau arqué d'une grande ouverture bouchée (l. 180cm, ok à 60cm sous l'uk de l'ancienne poutre de rive)

# Paroi sud:

- Négatif de trois solives orientées nord-sud (l. 25 x h. 50cm x prof. 30cm) correspondant au solivage observé sur la paroi opposée. Le crépi monte jusqu'au ok des poutres.
- Extrémité ouest du mur : la saillie de la paroi correspond au canal de fumée de la cheminée située au rez. Au-dessus du crépi, l'empreinte du 2<sup>e</sup> niveau de solivage prise dans le mortier du mur.
- Au milieu du mur ; arrachement oblique correspondant au manteau de la cheminée de l'étage. La taille du canal de fumée a été réduite par la suite. Au sol, un chevêtre indique encore la taille du manteau de la cheminée originelle.
- La panne sablière de la charpente, prise et doublée par la maçonnerie d'origine, soutient les deux fermes qui semblent également faire partie de la construction primitive. La sablière a été remplacée derrière la cheminée occidentale (ainsi que dans la partie saillante en façade ?).

#### Paroi est:

- En grande partie cachée par une chambre récente insérée comme une « boîte » devant les anciens murs et sur le couronnement de la cage d'escalier. Derrière et au nord de cette boîte, la solive de rive du plafond primitif est encore en place.
- En façade apparaissent 3 fenêtres: une fenêtre arquée encore utilisée sous le faîte et une ouverture arquée condamnée plus au sud (insertion des deux ouvertures à vérifier). La troisième fenêtre perce la maçonnerie primitive et est contemporaine de la création de l'escalier. L'implantation haute des trois fenêtres indique que toutes les trois appartiennent à la phase de restructuration du bâtiment.

Sol: Plancher.

#### Toit:

- Recouvrement en tuiles terre cuite sur lattis posé sur des chevrons récents. Un ancien chevron subsisté du côté sud, pris dans la maçonnerie du manteau de la cheminée orientale.
- Les deux fermes sont ancrées sur les pannes sablières prises dans la maçonnerie primitive. Les fermes et la panne faîtière semblent appartenir à la phase primitive; les deux pannes intermédiaires sont de récupération. La construction de la toiture (pannes et fermes) était indépendante de la construction du plafond sous-jacent.